

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE**

**COMMUNE DE SAINT MARTIN DE CLELLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du lundi 22 janvier 2024

Le vingt-deux janvier deux mille vingt-quatre à dix-sept heures trente,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme le Maire

Présents : M. ALBERELLI Bernard, Mme ARCAINA Katia, M. BRET Daniel, Mme Frédérique MICAND, Mme CHOLAT Christine, M. GIRAUD Marc, Mme Françoise GROSS, Mme M Jean-Jacques SIBILLE

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : SCARCELLA Marianne (pouvoir M. GIRAUD Marc)

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION STEP – DEPARTEMENT DE L'ISERE

Concernant a construction de la station d'épuration et de son réseau de transit du centre bourg, la commune dans le cadre du contrat Zone Rurale Revitalisée (ZRR) sollicite un subventionnement auprès du Département de l'Isère.

Ce subventionnement se décompose de la manière suivante :

- Step et réseau de transit, taux de subvention : 25%
- Réseau séparatif, taux de subvention : 15%

Compte tenu de ces éléments, la subvention demandée au Département de l'Isère s'élève à 98 776 €

NOM	PRENOM	POUVOIR A	NBR VOTANT	POUR	CONTRE	ABST.
ALBERELLI	Bernard			1		
ARCAINA	Katia			1		
BRET	Daniel			1		
CHOLAT	Christine			1		
GIRAUD	Marc			2		
GROSS	Françoise			1		
MICAND	Frédérique			1		
SCARCELLA	Marianne	Pouvoir Marc Giraud		0		
SIBILLE	J-Jacques			1		
TOTAL				9		

Fait et délibéré à St Martin de Clelles, le 22 janvier 2024
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
Le Maire,
Christine CHOLAT

